

# La Convention CASU

Moulins de Beez - 28 septembre 2016



Wallonie



Service public  
de Wallonie

**Ir. Emeline VERDIN**

**Cellule Risques d'Accidents Majeurs (DRIGM)**

## Plan de l'exposé

- **La CASU**
- **Qui peut faire appel à la Convention CASU ?**
- **Pourquoi faire appel à la CASU ?**
  - Quelques exemples
- **Comment faire appel à la CASU ?**
- **Combien ça coûte ?**



- **CASU : Cellule d'Appui aux Situations d'Urgence.**
  - Fait partie de l'**INERIS** : Institut National de l'Environnement industriel et des RISques (**France**).
- **Objectif** : Fournir un appui aux services de secours et aux autorités confrontés à la gestion d'une situation d'urgence.
- **Création** : avril 2003.
- **Fonctionnement** :
  - 12 ingénieurs d'astreintes ;
  - Experts rappelables en cas de besoin ;
  - 24h/24, 7j/7.

## Qui peut faire appel à la Convention CASU ?

- **Services opérationnels de sécurité civile :**
  - Pompiers ;
  - Protection civile.
- **Autorités :**
  - Comité de coordination et de crise communal ;
  - Comité de coordination et de crise provincial ;
  - Centre de crise fédéral (CGCCR);
  - Centre de crise régional (CRC-W) ;
  - Cellule Risques d'Accident Majeurs (RAM) ;
  - Etc.
- **Un seul appelant par situation d'urgence !**

## Pourquoi faire appel à la CASU ?

- Pour obtenir un **appui technique et une aide à la décision.**
- Mais **pas d'intervention sur place** de la CASU.
- **Champs d'actions et d'activation :**
  - risque chimique, situation d'urgence :
    - **risque accidentel**
    - **risque chronique**
    - **risque sol et sous-sol**
  - en cas de danger :
    - **à caractère technologique**
    - **non nucléaire et non biologique**
    - **avéré ou imminent**
    - **pour l'homme ou l'environnement.**

## Pourquoi faire appel à la CASU ?

- **Types d'intervention**

- Information sur les produits chimiques et l'accidentologie disponible.
- Évaluation des risques potentiels (modélisation de l'impact de la toxicité aiguë en dispersion atmosphérique).
- Estimation des conséquences sur l'homme et l'environnement (impact des effets chroniques et différés).
- Informations sur la nature des moyens d'intervention.

# Pourquoi faire appel à la CASU ?

- Avis technique**

<b>CASU</b>	Référence :	Date :	Heure : 10:35
<b>INERIS</b>	<b>AVIS TECHNIQUE RESULTANT D'UN APPUI EN SITUATIONS D'URGENCE</b>		
<b>CONTEXTE DE LA DEMANDE</b>		<b>CORRESPONDANTS DE LA CASU</b>	
Demandeur : Nom et fonction		Noms : Hebrard/Vincent/Morin	
Tél :		Tél.	03.44.55.69.99
Fax :		Fax	03.44.55.69.00
E-mail :		E-mail	Casu@ineris.fr
Événement : accident camion			
Date / heure : 9h10			
Entreprise / site : camion			
Localisation de l'événement 25			
Cibles potentielles :			
<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>			
Camion de Lysmerol couché sur le flanc (23000l, s... Fuite observée sous le camion (le camion est couché sur la fuite sur le bord de la route). Il y a une rivière en contrebas. Quels sont les dangers liés au produit (éventuellement les distances d'effets d'une petite fuite) Quelle est la société la plus proche capable d'assurer le dépotage Quelles sont les mesures particulières à prendre en compte lors du dépotage			
<b>CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA DEMANDE D'APPUI</b>			
Matières dangereuses et quantités impliquées		... Lysmerol ...	
Conséquences humaines			
Conséquences environnementales			
Dégâts matériels			
Risques potentiels			

### Éléments de toxicité et risques environnementaux

Le lysmerol (CAS 80-54-6) est une substance nocive par voie orale et présentant une faible toxicité aiguë par voie cutanée. Elle est également irritante et sensibilisante pour la peau. Les données expérimentales chez l'animal suggèrent des effets reprotoxiques après administrations répétées sans qu'ils n'aient toutefois pu être confirmés chez l'homme. Peu de données écotoxicologiques sont disponibles mais la substance est toxique pour les organismes aquatiques pour une exposition chronique. On peut toutefois noter que cette substance est facilement biodégradable.

La classification notifiée par l'industriel est la suivante :

Acute Tox. 4, H302 Nocif en cas d'ingestion  
Skin Irrit. 2, H315 Provoque une irritation cutanée  
Skin Sens. 1B, H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
Repr. 2 , H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
Aquatic Chronic 2, H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Il n'est pas exclu toutefois que la substance ait une toxicité aiguë pour les organismes aquatiques. Ainsi il est recommandé de contenir la fuite tel que décrit ci-dessous.

### Préconisation en cas de fuite

Il est recommandé de ramasser le produit avec du sable ou toute autre matière absorbante non combustible et transférer dans un contenant pour en disposer plus tard. Par ailleurs, il est important d'empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ces opérations doivent être réalisées sous équipements de protection individuelle : gants de protection (EN 374), masque de protection (EN 14387 Type A) et lunettes de protection (EN 166).

### Dangers physiques redoutés

Distances d'effets thermiques dus à l'inflammation éventuelle de la nappe, peu probable compte-tenu des conditions environnementales.

Nappe de 5m de diamètre,

3 kW/m<sup>2</sup> : 15 m

5 kW/m<sup>2</sup> : 12 m

8 kW/m<sup>2</sup> : 11 m

Nappe de 10m de diamètre

3 kW/m<sup>2</sup> : 25 m

5 kW/m<sup>2</sup> : 20 m

8 kW/m<sup>2</sup> : 15 m

En cas d'incendie, les moyens d'extinction appropriés sont de l'eau pulvérisée, de la mousse (résistante à l'alcool), des moyens d'extinction à sec ou du dioxyde de carbone.

# Pourquoi faire appel à la CASU ?

- **Modélisation – effet toxique**

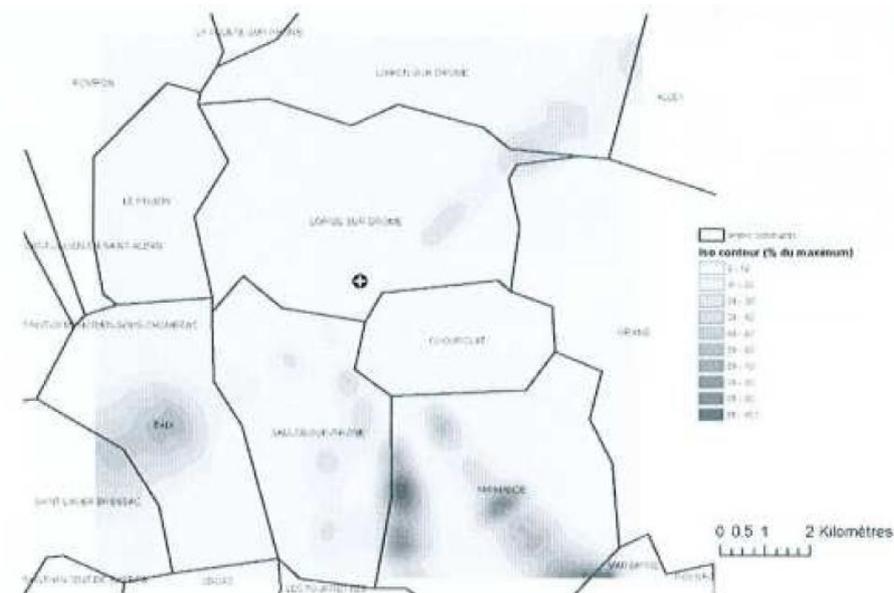
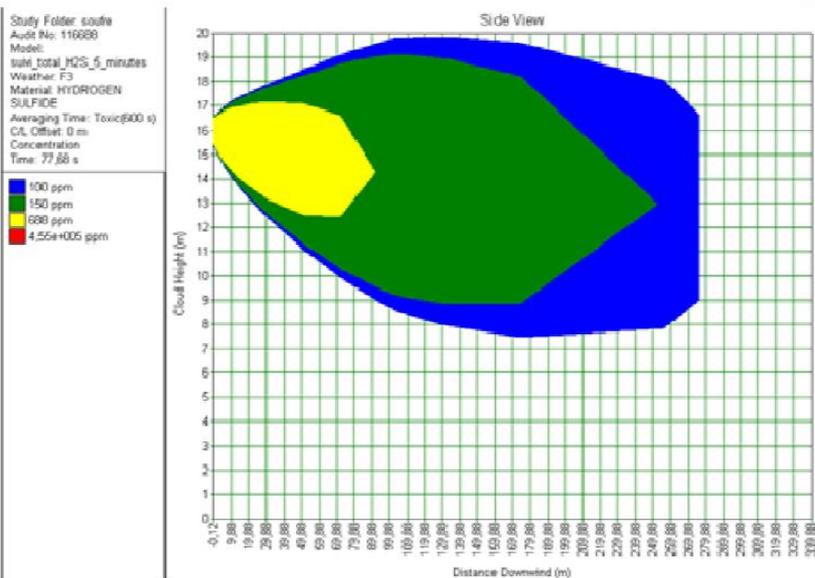


Figure 1 : Isocontours exprimés en pourcentage du maximum des concentrations calculées au sol (le maximum des concentrations modélisées au niveau du sol étant fixé à 100).

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Incendie d'un dépôt pétrolier au Royaume-Uni**



BUNCEFIELD (2005)

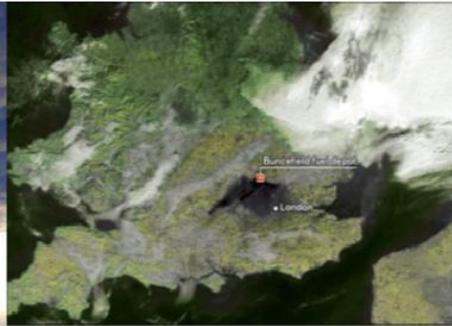
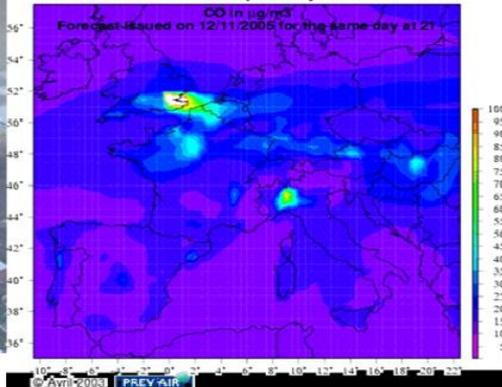


Image satellite

CO, en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$   
Prévision du 11/12/2005 pour le jour-même à 21H



Modélisation

- **Situation** : Incendie avec génération d'un panache de fumées à l'échelle continentale

- **Question** : impact potentiel des fumées sur le territoire national français

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Incendie d'un entrepôt de récupération de piles**



DIEUZE (aout 2010)  
Incendie entrepôt (source : Le républicain Lorrain)

- **Situation** : Violent incendie, destruction d'un hall de stockage d'une usine de recyclage de piles usagées
- **Questions** :
  - Composition des fumées
  - Impact aigu et différé des fumées

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Explosion d'un réacteur de produit chimique**



**MIRECOURT (décembre 2006)**  
**Local après éjection verticale du réacteur**  
**(source : INERIS)**

- **Situation :**

- **Produit impliqué :**  
Chrome VI  
(cancérogène)
- **Sollicitation le lendemain :**  
problématique sanitaire

- **Question :** Estimation des zones impactées par le nuage

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Polymérisation d'une citerne de divinyl benzène**



- **Question** : Risques intrinsèques du divinyl benzène

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Perte de confinement et épandage sur la chaussée d'un camion transportant du phénol réchauffé (58°C)**

Saint Eloy Les Mines (63700)



### – Questions :

- Informations sur les propriétés physico-chimiques et toxicologiques du phénol
- Retour d'expérience sur des cas similaires
- Préconisations de sécurité pour dépoter le contenu du camion et éviter un sur-accident

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Perte de confinement d'un camion transportant du soufre**

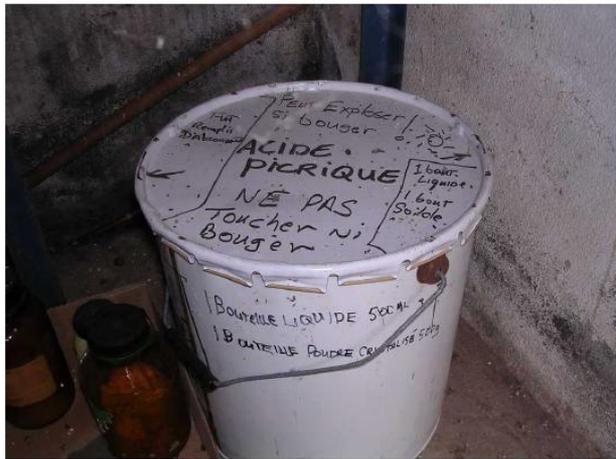


### – Questions :

- Informations générales sur le soufre en poudre
- Consignes de sécurité

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Quelques exemples.

- **Stockage d'acide picrique (substance très explosive)**



Conditionnement (mélangé à du sable)



Lieu de stockage

### – Questions :

- Informations sur les propriétés physico-chimiques
- Distances d'effets de surpression

## Pourquoi faire appel à la CASU ? Un exemple en Wallonie.

- **Explosion de poudre de nitrocellulose**



- **Situation :**

- Produit : poudre de nitrocellulose sous eau
- Accident : Suite à une détonation au niveau d'une pompe de transfert, déchirement de deux cuves de stockage.
- Quantité de poudre ayant détoné : 20 à 40 kg
- Quantité de poudre présente dans les cuves : 6 T



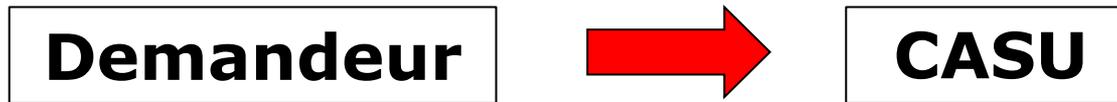
- **Questions :**

- Risques liés à la poudre explosive
- Modélisations en cas d'explosion
- Propositions de modalités d'intervention et de traitement de la poudre

## Comment faire appel à la CASU ?

- **Par téléphone :** **+33.3.44.55.69.99** **24h/24** **7j/7**

- **Processus :**



### – Appel téléphonique du demandeur.

- Le demandeur explique la situation et sa question.
- Il précise son identité, ses coordonnées et sa position (sur le terrain ou pas).

## Comment faire appel à la CASU ?

- **Par téléphone : +33.3.44.55.69.99**
- **Processus :**

**Demandeur**

**CASU**

- Appel téléphonique du demandeur.
- **Traitement de la demande par la CASU** (deux ingénieurs d'astreinte + experts rappelables).

## Comment faire appel à la CASU ?

- **Par téléphone : +33.3.44.55.69.99**
- **Processus :**

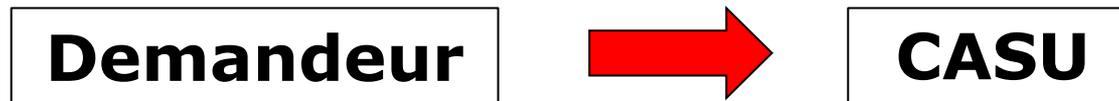


**5 min**

- Appel téléphonique du demandeur.
- Traitement de la demande par la CASU.
- **Envoi par mail au demandeur de la transcription écrite** de la demande et des informations données, pour approbation.

## Comment faire appel à la CASU ?

- **Par téléphone : +33.3.44.55.69.99**
- **Processus :**



- Appel téléphonique du demandeur.
- Traitement de la demande par la CASU.
- Envoi par mail au demandeur de la transcription écrite de la demande et des informations données, pour approbation.
- **Validation du mail reçu par le demandeur** (de préférence en renvoyant le document signé).

## Comment faire appel à la CASU ?

- **Par téléphone : +33.3.44.55.69.99**
- **Processus :**



- Appel téléphonique du demandeur.
- Traitement de la demande par la CASU.
- Envoi par mail au demandeur de la transcription écrite de la demande et des informations données, pour approbation.
- Validation du mail reçu par le demandeur.
- 30 min** – **Première réponse fournie par la CASU dans la demi-heure** (premier avis ou questions complémentaires pour affiner l'avis).

## Comment faire appel à la CASU ?

- **Par téléphone : +33.3.44.55.69.99**
- **Processus :**



- Appel téléphonique du demandeur.
- Traitement de la demande par la CASU.
- Envoi par mail au demandeur de la transcription écrite de la demande et des informations données, pour approbation.
- Validation du mail reçu par le demandeur.
- Première réponse fournie par la CASU dans la demi-heure.
- **Réponse fournie sous forme d'avis écrit** (mail), validé par un chef d'opération représentant la direction de l'INERIS.

**4-5 h  
max**



## Combien ça coûte ?

- **GRATUIT**

- Financement de la convention pris en charge par le SPW.
- Convention portant sur la fourniture de 20 appuis courts sur une durée de 4 ans à partir du 01/03/2014.
- Appui court : appui classique de la CASU, d'une durée d'une demi-journée (4-5 heures).

- **Contact SPW :**

- Cellule Risques d'Accidents Majeurs
  - **Mail :** [seveso@spw.wallonie.be](mailto:seveso@spw.wallonie.be)
- Emeline VERDIN (Cellule RAM)
  - **Mail :** [emeline.verdin@spw.wallonie.be](mailto:emeline.verdin@spw.wallonie.be)

**Merci de votre attention**



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

24



SPW  
Service public  
de Wallonie